



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Entreprises

Question écrite n° 36494

Texte de la question

M Guy Ducolone appelle l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur la décision de la direction de Thomson de vendre à la société Artus, implantée à Angers, les brevets et la fabrication des oscillographes mécaniques et électroniques ainsi que les machines tournantes. La société Artus dont le capital est à dominante américaine, se voit offrir un marché mondial puisque le service commercial de Thomson a l'exclusivité de la vente des oscillographes dans quatre-vingt-cinq pays. 120 à 130 salariés sont concernés par cette opération. Ils devraient en effet choisir d'aller travailler chez Artus ou d'être licenciés. Des informations sérieuses établissent que l'entreprise Schlumberger, qui fabrique des oscillographes électroniques, était candidate à l'achat des productions dont Thomson veut se séparer, mais qu'elle n'a pas été retenue. En lui indiquant que le comité d'établissement, consulté, s'est unanimement prononcé contre cette cession, il lui demande de ne pas l'autoriser.

Données clés

Auteur : [M. Ducolone Guy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36494

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 668